ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TV5

Question au Gouvernement n° 1974

Texte de la question

PRESIDENCE DE TV5

M. le président. La parole est à M. Didier Mathus, pour le groupe socialiste.

M. Didier Mathus. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, car elle porte sur une décision qui dépend de lui seul.

Il semble que M. le Premier ministre ait la tentation d'imposer M. Aillagon, ex-ministre de la culture et de la communication, à la tête de TV5 *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - " Et alors ? " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire),* télévision à vocation internationale qui regroupe l'ensemble des chaînes publiques francophones suisse, belge, canadienne et, bien sûr, française. Ce serait là un précédent unique : un ministre de tutelle propulsé après son éviction du Gouvernement à la tête d'une chaîne de télévision publique en guise de consolation ! C'est dire le peu de considération que vous avez à la fois pour la télévision et pour la francophonie ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Les organisations syndicales de TV5 comme nos partenaires étrangers ont fait part de leur émotion et de leur intention de refuser cette décision. M. Aillagon, qui avait réussi à dresser tous les acteurs de la culture contre lui et à faire annuler tous les festivals de l'été 2003, s'était également signalé par une constante action de déstabilisation de la télévision publique.

M. Richard Mallié. Posez votre question !

M. Didier Mathus. C'est donc une singulière vision de la récompense des talents que vous mettez en oeuvre. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Rappelons que cette tentative fait suite à la nomination de M. Mattei, ancien ministre de la santé, si brillant dans la gestion de la canicule de l'été 2003, à la tête de la Croix-Rouge ! *(Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Allez-vous persévérer dans ces complaisances partisanes ou renouer enfin avec la pratique républicaine ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Nicolin, je vous en prie, on n'est pas au cinéma !

La parole est à M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, *secrétaire d'État aux affaires étrangères*. Oui, monsieur le député, la France a proposé au Canada, à la communauté française de Belgique, au Québec et à la Suisse, nos partenaires au sein de TV5, la candidature de M. Jean-Jacques Aillagon pour la présidence de TV5 Monde. *(" Très bien ! " et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) C*'est une personnalité incontestable et de très haut niveau, dont je salue le professionnalisme.

Mme Martine David. S'il est si bien, pourquoi n'est-il plus ministre ?

M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères. Le nouveau président directeur général de TV5 Monde doit être élu par le conseil d'administration où siègent des représentants de France Télévisions, Arte France, la RTBF, la Télévision suisse romande et Télé Québec. Conformément aux engagements pris par le Gouvernement, nous procédons à une concertation préalable approfondie avec les différents partenaires. C'est la raison pour laquelle M. Aillagon rencontre aujourd'hui les représentants de ces différents gouvernements.

Mme Martine David. Il n'est pourtant plus ministre !
M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères. La procédure s'achèvera normalement avec la réunion du prochain conseil d'administration, dont la date reste à fixer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Didier Mathus
Circonscription : Saône-et-Loire (4e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1974
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)
Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mars 2005
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 mars 2005